

# FICHE DE CONFIRMATION DE RÉGIME À LA CANTINE MATERNELLE - PRIMAIRE

**ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020**

Indiquer le régime en complétant ce document à remettre à l'enseignant(e) pour le **mardi 3 septembre**.  
Les changements de régime (imprimé à demander à la Direction) ne sont possibles qu'à l'issue des vacances de Noël ou d'hiver. Des régularisations sur les repas facturés sont réalisées en fin d'année en fonction de la date de fin des cours, des absences pour sorties ou voyages éducatifs et des absences pour maladie sur présentation du certificat médical à transmettre à la direction.

Nom ..... Prénom .....

Classe ..... Établissement .....

## Quotient familial CAF

≤ 509 (attestation du mois d'août à fournir dès la rentrée à la directrice de l'école : repas à 1 euro)

### DEMI-PENSIONNAIRE

Case à cocher

**Forfait 4 repas par semaine  
(facturé en octobre).**

**Tarif : 3,55 euros / par repas**

### EXTERNE

Case à cocher

**Rappel : le paiement en ligne est  
privilegié sur le site école directe.**

**Tarif : 3,60 euros / par repas**

Fait à : ..... Le .....

Signature des parents :  
(précédée de la mention « lu et approuvé »)